
dhcrelay

Agent relais DHCP

dhcrelay fournit un moyen de relayer les requêtes DHCP et BOOTP d'un sous-réseau dans lequel il n'y a pas de serveur DHCP directement connecté, vers un ou plusieurs serveurs DHCP dans d'autres sous-réseaux. Il supporte DHCPv4/BOOTP et DHCPv6.

OPTIONS

- 6 Lance dhcrelay comme agent DHCPv6. Incompatible avec -4
- 4 Lance dhcrelay comme agent DHCPv4. Incompatible avec -6
- c **COUNT** Compteur de sauts maximum, en transférant les paquets. défaut : 10.
- d Ne lance pas en tâche de fond
- p **PORT** Écoute et transmet sur le port spécifié. Défaut 67 pour DHCPv4/BOOTP et 547 pour DHCPv6
- q mode silencieux
- pf **pid-file** Fichier pid alternatif
- no-pid Désactive l'écriture des fichiers pid

Options DHCPv4

- a Ajoute un champs d'option agent à chaque requête avec de la forwarder au serveur.
- A **LENGTH** Spécifie la taille maximum de paquet à envoyer à un serveur. Cela peut être fait pour permettre suffisamment d'espace pour l'ajout des options agent
- D Supprime les packets des serveurs s'ils contiennent des options d'information d'agent relay qui indique qu'ils ont été générés en réponse à une demande qui vient d'un relay différent.
- i **ifname** Écoute pour les demandes sur l'interface spécifiée. Peut être spécifié plusieurs fois
- m **append|replace|forward|discard** Contrôle la gestion des paquets reçus qui contiennent déjà des options agent relay. Si un tel paquet n'a pas giaddr mis dans son en-tête, le standard DHCP impose que le paquet soit supprimé. Cependant, si giaddr est mis, le relay peut manipuler la situation de 4 manières différentes : il peut ajouter son propre jeu d'options relay au paquet, remplacer le champs options existant, forwarder le paquet inchangé; ou il peut le supprimer.

Options DHCPv6

- I Force l'utilisation de l'option DHCPv6 Interface-IP. Cette option est automatiquement envoyée quand il y a 2 ou plusieurs interfaces downstream utilisé, pour éviter les ambiguïtés.
- s **subscriber-id** Ajoute une option avec le subscriber-id spécifiée. Pour test uniquement.
- l [**address%**] **ifname** [**#index**] Spécifie l'interface réseaux 'lower' : l'interface sur laquelle les requêtes sont reçues des client ou depuis d'autres agents relay. Au moins une option -l doit être spécifiée et ifname est un paramètre obligatoire.
- u [**address%**] **ifname** Spécifier l'interface 'upper' : L'interface sur laquelle les requêtes des clients et d'autres agents relay devraient être forwardés. Au moins une option -u doit être spécifié, et ifname est obligatoire.

Il est possible de spécifier la même interface avec différentes adresses plus d'une fois, et même, quand le système le supporte, d'utiliser la même interface comme interface à la fois upper et lower. Cependant, dans ce cas, des boucles peuvent se créer, définir le compteur de saut maximum. L'interface de bouclage n'est pas reconnue comme interface valide.